

Paris, le 9 mars 2022

CNP Assurances acquiert un portefeuille de plus de 7600 logements auprès de CDC Habitat

CNP Assurances acquiert auprès de CDC Habitat un portefeuille de plus de 7 600 logements à loyers abordables et à haute qualité environnementale d'une valeur de 2,4 Md€. Cette opération témoigne de l'engagement de CNP Assurances à agir pour une société plus inclusive et durable comme l'affirme sa raison d'être.

CNP Assurances acquiert 85% de la société Lamartine créée pour cette opération et gérée par Ampère Gestion, filiale de CDC Habitat qui conserve 15% du capital. L'offre de CNP Assurances a été retenue à l'issue d'un processus compétitif auquel ont participé une trentaine d'investisseurs français et étrangers.

L'immobilier résidentiel : un placement attractif et résilient en période d'inflation

Cet investissement s'inscrit dans la stratégie de développement immobilier de CNP Assurances et dans la poursuite de la diversification de ses biens et placements dans ce secteur.

Il permettra de rééquilibrer l'allocation du portefeuille immobilier de CNP Assurances, actuellement orientée vers les actifs commerciaux, dans le contexte d'incertitudes post COVID (inflation, télétravail, commerce en ligne,...)

Un investissement pour une société plus inclusive et plus durable

Il se distingue par un positionnement locatif abordable avec 30 % de logements intermédiaires et 70 % de logements libres aux loyers adaptés. La moitié est située en Ile-de-France, à proximité des réseaux de transports structurants, et l'autre dans des agglomérations réparties sur tout le territoire français et dans les zones où le marché de la location est le plus tendu.

Enfin, plus de la moitié du parc existant est composée d'immeubles neufs conformes aux normes les plus récentes et l'ensemble (dont les biens en VEFA-vente en l'état futur d'achèvement) présente des performances environnementales et énergétiques parmi les meilleures du marché.

Une démarche d'investisseur responsable attestée par critères sociaux et environnementaux exigeants

CNP Assurances et CDC Habitat s'inscrivent dans une démarche d'Investissement socialement responsable exemplaire : le fonds Lamartine est classé en article 9 au titre du Règlement Européen « *Sustainable Finance Disclosure Regulation* »,

Ce projet est conforme aux objectifs de réduction de consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre que s'est fixé CNP Assurances :

- Objectif de réduction des émissions de GES de 61%, de 39 kgCO₂/m²/an à env. 15 kgCO₂/m²/an en 2030
- Objectif de réduction des consommations énergétiques de 65%, de 229 kWh/m² à 80 kWh/m² en 2050

Stéphane Dedeyan

Directeur général de CNP Assurances



« Cet investissement, dans un parc immobilier résidentiel aux loyers abordables et à haute qualité environnementale, est en ligne avec notre rôle d'investisseur responsable et notre raison d'être qui est d'agir pour une société inclusive et durable. Au-delà de notre contribution à la lutte contre les inégalités d'accès au logement, l'investissement dans le résidentiel locatif bénéficie également à nos assurés en proposant des rendements stables et résilients. ».

À propos de CNP Assurances

Acteur de référence sur le marché français de l'assurance de personnes, CNP Assurances est présente dans 19 pays, dont 17 pays en Europe, notamment en Italie, et en Amérique latine, avec une forte activité au Brésil, son 2^{ème} marché. Assureur, coassureur et réassureur, CNP Assurances compte plus de 36 millions d'assurés en prévoyance/protection dans le monde et plus de 11 millions en épargne/retraite. Conformément à son modèle d'affaires, ses solutions sont distribuées par de multiples partenaires et s'adaptent à leur mode de distribution, physique ou digital, ainsi qu'aux besoins de protection et de facilitation des parcours de vie des clients de chaque pays.

Cotée à la Bourse de Paris depuis octobre 1998, CNP Assurances est filiale de La Banque Postale. La société affiche un résultat net de 1 552 M€ en 2021.

Contacts

Florence de Montmarin 01 42 18 86 51
Tamara Bernard 01 42 18 86 19
Alexis Chauffrein 01 42 18 85 73

servicepresse@cnp.fr

Suivez-nous sur :    